

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES
EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT
(A.G.W. 04.07.2002 – Annexe X)**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué et technique sont saisis d'une demande de permis unique pour **construire et exploiter une éolienne d'une puissance maximale de 4,8 MW.**

Le(s) demandeur(s) est/sont : SRL Air Eolienne de Léglise - Avenue de Spirou, 32 à 6220 Fleurus.

Le bien concerné est situé sur l'aire autoroutière dite de Léglise, à 6840 Neufchâteau.

Le dossier a fait l'objet d'une Étude d'Incidences sur l'Environnement.

L'autorité compétente pour délivrer la décision sont conjointement le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 05/09/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
31/08/2026	05/09/2026	Administration communale de LEGLISE, le 05/10/2026 à 11 h	Collège communal Rue du Chaudfour, 2 à B-6860 LEGLISE

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale : Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE les jours ouvrables de 8h30 à 12h et les samedis de 9h à 12h. Pour les consultations le samedi matin, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Brigitte MATHU (063/43.00.08) ou Mme Orphise PERLEAU (063/43.00.02).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal par courrier ordinaire à: Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE, par courrier électronique: brigitte.mathu@commune-leglise.be ou orphise.perleau@communeleglise.be ou remises à Mme Brigitte MATHU ou Mme Orphise PERLEAU dont le bureau se trouve à l'Administration communale - Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PUN 2026/006**. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Brigitte MATHU ou Mme Orphise PERLEAU ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

Des informations techniques peuvent être obtenues auprès de :

- M. le Fonctionnaire technique – SPW ARNE – DPA - Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR ;
- Mme la Fonctionnaire déléguée – SPW TLPE – DATU - Place Didier, 45 à 6700 ARLON ;
- Le demandeur : Monsieur Air Eolienne de Léglise - Avenue de Spirou, 32 à 6220 Fleurus ;

Léglise, le 28 août 2026.

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

M. CHEPPE

Le Bourgmestre,

S. HUBERTY